



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Administration et gestion des entreprises
culturelles

de l'Université de Haute-Alsace

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Administration et gestion des entreprises culturelles

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004137

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Faculté des lettres, langues et sciences humaines, Université de Haute-Alsace
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels capables de manager et développer une politique culturelle, d'assurer la gestion d'une structure et d'un projet culturel dans une orientation transfrontalière, européenne et internationale. Les métiers visés sont : chargé de diffusion, de programmation, de production ; chargé de communication et relations publiques ; chargé de développement culturel ; administrateur ; médiateur culturel et artistique ; conseiller en gestion culturelle ; coordonnateur des activités culturelles et artistiques ; agent de promotion des artistes...

Ouverte en 2002, cette spécialité est proposée actuellement en formation initiale et continue ; elle est portée par la Faculté des Lettres et des sciences humaines. Elle se positionne comme sortie professionnalisante dans les parcours de licences *Economie-Gestion ; Droit ; Langues étrangères appliquées ; Histoire ; Lettres* ou comme poursuite d'études des DUT *Gestion logistique et transport ; Gestion des administrations et entreprises*, sous condition d'avoir suivi un module culturel proposé par le Service Universitaire d'Action Culturelle (SUAC).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

En Alsace, la culture se décline au pluriel : 4 500 événements culturels sont recensés chaque année, plus de 200 musées font découvrir le riche patrimoine alsacien, de la préhistoire à l'art contemporain, 4 000 associations œuvrent dans ce secteur et la région soutient six structures culturelles de rayonnement régional dont l'Agence culturelle d'Alsace (ACA). Ce dynamisme régional rend pertinent la spécialité *Administration et gestion des entreprises culturelles* qui prépare aux métiers administratifs du monde culturel et du spectacle. Forte d'une expérience de dix ans, la formation est vraisemblablement solide mais elle n'est pas du tout mise en valeur dans le dossier d'évaluation. Certains items ne sont pas renseignés, d'autres sont peu ou pas argumentés. Les métiers visés sont trop nombreux et les niveaux de responsabilité ne sont pas clairs : une interrogation persiste sur la réelle accessibilité de certains d'entre eux, en particulier ceux qui comportent une dimension « Techniques de conception ».

La formation bénéficie d'une bonne attractivité nationale, voire internationale, en constante progression depuis 2007. La sélection est rigoureuse et s'accompagne de taux de pression (candidatures/capacité d'accueil) d'environ 5. Les effectifs ont augmenté et sont passés de 17 à 27 étudiants en trois ans. Il existe une bonne hétérogénéité des profils (BTS, DUT, L2) au sein du groupe mais en revanche, aucune information n'est donnée sur leur origine géographique. Par ailleurs, un quart des apprenants sont inscrits sous le régime de la formation continue avec un calendrier adapté pour les salariés. Les taux de réussite sont différents d'un fichier à l'autre : si l'on s'en tient au dossier d'évaluation, ils restent moyens sans qu'aucune explication ne soit fournie.

L'indicateur de l'insertion professionnelle est uniquement fourni par les enquêtes nationales qui rapportent un taux de diplômés en emploi très satisfaisant, moyenné à 85 %. Peu de données permettent d'appréhender la durée moyenne de recherche d'emploi et aucun suivi propre n'a été mis en place par la composante. L'objectif d'insertion semble respecté puisque peu d'étudiants s'engagent dans des poursuites d'études. La plupart des diplômés occupent un poste en phase avec leur formation, certains accèdent à des postes de responsabilités grâce à leur double compétence.

Les responsables de la formation ont constitué un important réseau de professionnels, renforcé par la création d'une association des anciens diplômés qui est aussi support d'activité de production et qui permet d'établir des conventions avec des collectivités territoriales ou des structures culturelles dans le cadre de projets tuteurés. Les professionnels sont reconnus dans le secteur culturel et leur implication est effective : ils accueillent des stagiaires, encadrent des projets tuteurés, interviennent dans les commissions de recrutement, dans les jurys et dans le conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an. Avec une bonne diversité des champs de compétences, les professionnels (au nombre de 15) sont aussi associés aux enseignements sur 41 % du volume horaire global. Le responsable de cette spécialité siège au bureau de l'ACA, ce qui lui permet d'être au cœur de l'actualité culturelle.

L'équipe pédagogique est très diversifiée mais le responsable assure à lui seul une part importante des enseignements. Les contenus pédagogiques appréhendent les différentes facettes du domaine culturel et offre une formation assez complète dans le domaine. Il n'y a pas, à proprement parler, de démarche d'autoévaluation, le document fourni correspondant plus à des compléments d'information. Les modifications proposées en vue du renforcement des compétences de gestion, peuvent être utiles.

- Points forts :

- L'attractivité en constante progression.
- La forte implication du milieu professionnel et des représentants des pouvoirs publics.
- Une équipe pédagogique diversifiée.

- Points faibles :

- Un dossier lacunaire et peu argumenté.
- Pas de suivi des diplômés propre à l'établissement.
- Les objectifs de la formation sont peu lisibles.
- Pas d'alternance.

Recommandations pour l'établissement

Il est vivement recommandé de mettre en place un suivi régulier et systématique des diplômés à partir d'enquêtes à six, huit ou douze mois faisant apparaître la durée moyenne de recherche d'emploi, les emplois occupés, la nature des contrats (CDI, CDD, emploi aidé...), le type d'entreprise employeur, les poursuites d'études... Les résultats renseigneront sur l'insertion professionnelle immédiate et sur les voies possibles d'amélioration ; ils constitueront un excellent outil de pilotage pour les responsables et le conseil de perfectionnement.

Les objectifs de la formation se positionnent sur l'ensemble des fonctions administratives (direction, administration de production, gestion, communication, médiateur...), ce qui semble irréaliste. Il est conseillé de repositionner cette spécialité en distinguant les débouchés principaux des possibilités annexes. Les résultats sur le suivi des diplômés devraient apporter un éclairage sur le réel apport de la formation dans les métiers visés.

La formation a suscité la constitution d'un réseau important de professionnels. Il pourrait être intéressant d'envisager, avec ces partenaires, l'ouverture de la formation en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) ; cette voie accentuera l'aspect professionnalisant de la formation et facilitera l'intégration des étudiants dans le monde professionnel.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'inscrits	17	21	26
Taux de réussite	82 %	86 %	88 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0	5	15
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	0	24	23
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	0	14	12
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	88	57	69
Pourcentage d'inscrits en formation continue	12	43	31
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0	0	0
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels			
ENQUETES NATIONALES (à 30 mois)			
	2006	2007	2008
Taux de répondants à l'enquête	75 %	79 %	64 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	87	89	78
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	7	11	0
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	7	6	11
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

CAMPAGNE 2013-2017

OBSERVATIONS SUITE A L'EVALUATION AERES D'UN DIPLOME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

Domaine
Langues, lettres, arts
Mention
Management des organisations
Spécialité
Administration et gestion des entreprises culturelles

Numéro d'habilitation : S3LP130004137

Réponses aux recommandations faites à l'établissement :

Les experts de l'AERES ont souligné la solidité et l'attractivité régionale, nationale et internationale de la LP AGECE. De même, ils ont remarqué l'adéquation entre les contenus d'enseignements et les compétences attendues dans le domaine culturel, le renforcement justifié des matières de gestion dans la prochaine maquette pédagogique, le taux très satisfaisant de l'insertion professionnelle et le réseau important des professionnels reconnus qui sont impliqués dans la formation à différents niveaux.

Les préconisations des évaluateurs ont mis en lumière la nécessité de remettre en place un suivi à court terme des étudiants à la sortie de la formation, suivi qui existait les premières années de la formation. Lorsque l'ORESIPÉ a commencé à faire le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés, certes pointu mais il est vrai différé, le conseil de perfectionnement de la formation s'est borné à faire un relevé des nombreuses structures culturelles qui ont embauché les étudiants AGECE, relevé complémentaire des résultats de l'ORESIPÉ.

En ce qui concerne l'apprentissage ainsi que la formulation des objectifs et des métiers visés, les préconisations de l'AERES seront appliquées. Toutefois, il est nécessaire d'apporter un éclairage du point de vue de l'équipe pédagogique : les métiers visés cités sont le fruit de l'expérience et des résultats de l'insertion professionnelle. Si le cœur de la formation vise une polyvalence dans le management culturel, un bon nombre d'étudiants accèdent à des postes de responsabilité et de direction d'établissement par leur double compétence et par leur capacité à se constituer un réseau dans le milieu culturel ; c'est le cas notamment pour la direction du Zénith de Strasbourg, la direction des Trois Baudets à Paris, de la Scène de Musiques Actuelles (SMAC) de Mulhouse, du Festival international Arts et Jeunesse Momix à Kingersheim, de la Maison des Arts et des Loisirs de Laon dont les directeurs/trices sont diplômé(e)s de la LP AGECE. Ce qui semble à première vue « irréaliste » est cependant l'adaptation de la formation aux postes réellement pourvus par les ex-étudiants d'où une amplitude des métiers visés et l'adaptation aux différents niveaux des postulants qui, depuis quelques années, pour environ 30% d'entre eux, ont un niveau universitaire égal voire supérieur au L3

(master 1 et master 2), ces derniers souhaitant intégrer la Licence professionnelle pour sa capacité reconnue à les former et à les mettre efficacement et rapidement en réseau professionnel.

Fait à Mulhouse, le 25 mai 2012

Le Président de l'Université de Haute-Alsace



Alain BRILLARD